Vol. XXIX. Saint-Boniface, Manitoba, 31 Janvier 1900. No. 11.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF [La Bibliothèque du Parlement] :

1ère inser[...] 12 cts
Chaque insertion subséquente 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS

En ce qui concerne les annonces pour la France, on est prié de s'adresser à M. le Directeur de l'agence générale de publicité, No. 11, Rue du Pont Louis-Philippe (près l'Hôtel de Ville) Paris, qui a seule le Monopole et la responsabilité exclusive des annonces.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LA SÉNILISATION RAPIDE DES BOIS PAR L'ÉLECTRICITÉ

Je tends toujours autant que possible à vulgariser, dans mes petites chroniques, les nouvelles industries et les nouveautés scientifiques qui peuvent avoir un intérêt plus spécial au Canada.

L'acétylène, les nouveaux matériaux économiques, le gaz Riché, que j'ai déjà passés en revue en sont autant de preuves. En effet ces industries s'appliquent au beau pays du Canada comme si elles avaient été trouvées exprès pour lui.

Pour produire l'acétylène, il faut le carbure de calcium et pour faire ce même carbure il faut la force motrice, les chutes d'eau. Et où les chutes d'eau sont-elles plus belles et plus puissantes qu'au Canada?

Les nouveaux matériaux et le gaz Riché trouvent leur principal facteur dens le bois; et où le bois est-il en plus grande quantité qu'au Canada? C'est encore du bois que je vais parler aujourd'hui; mais du bois dans ses applications propres et artistiques, si je puis m'exprimer ainsi. Je vais vous révéler l'existence d'une nouvelle industrie: la sénilisation rapide des bois par l'électricité.

M. J. A. Montpellier, le savant directeur de la "Revue Internationale d'Electricité," a consacré dans cette revue, une série de brillants articles à l'invention dont nous nous occuperons aujourd'hui. Il débute ainsi:

"Le bois, dont les usages sont multiples, est l'un des produits les plus importants de l'industrie.

"Son emploi forme la base de la menuiserie, de la grosse et de la petite charpente, de l'ébénisterie, de la tabletterie, de la carosserie, de la construction navale, de la lutherie, de la fabrication des pianos, des orgues, des instruments à vent, etc.

"Devant un nombre aussi considérable d'applications, l'on conçoit l'importance qu'il y a pour l'industrie à posséder un procédé qui permette de transformer économiquement et très rapidement le bois vert en bois possédant la qualité des bois vieux.

"La découverte de ce procédé a été récemment faite par MM. Nodon et Bretonneau."

Mes lecteurs savent sans doute que le bois est un véritable être vivant, qui se compose de deux parties: l'une qui constitue sa charpente solide; l'autre qui est essentiellement liquide, la sève.

Cette sève, qui est constamment en mouvement tant que le bois est en vie, représente un poids considérable de l'arbre, qui va, suivant les espèces, de 18 pour cent (charme) à 50 pour cent (peuplier, tremble, etc.).

Or, cette sève est éminemment putrescible. On ne peut donc raisonnablement se ervir du bois que lorsqu'elle es disparue.

L'imagination et l'expérience de l'homme ont trouvé différents moyens pour arriver à ce résultat, entre'autres celui qu'on pourrait appeler presque le moyen du Père Adam, c'est-à-dire abattre l'arbre et le laisser sécher sur place à l'oxydation de l'air; c'est le plus vieux et non le moins bon. Un second moyen consiste à extraire la sève du bois et à l'y remplacer par des produits inertes qui immobilisent en même temps les matières agglomérantes.

A ces deux moyens on a ajouté les procédés de vieillissement du bois par l'étuvage qui consistent à soumettre les bois à l'action rapide de la vapeur sèche, surchauffée dans des étuves chaudes.

Par ces différents procédés la dessication devient complète en apparence, mais au bout d'un certain temps, le bois reprend ses propriétés primitives, attire et reçoit l'humidité; il gerce, moisit, et de plus, ses fibres perdent leur élasticité.

On avait beau ajouter à ces méthodes un procédé de trempage dans des solutions antiseptiques (sulfate de cuivre, chlorure de zinc, créosote), mais ces solutions ne pénétraient que superficiellement et le cœur du bois n'était jamais imprégné, parfant stérilisé.

C'est pourquoi les industries de lutherie et de fabrication des pianos qui exigent des bois parfaitement secs et dont les fibres aient toute leur élasticité, ou plutôt toute l'élasticité possible, étaient obligées de faire des approvisionnements considérables de bois afin de pouvoir employer ces bois à leur maximum de dessication.

C'est ainsi par exemple que la célèbre manufacture de pianos Erard emploie actuellement pour sa fabrication de luxe. des bois qui furent achetés en 1818, par Sébastien Erard, son fondateur.

De même la renommée des fameux Stradivarius, Guarnerius, etc, luthiers du siècle dernier, dont les instruments valent aujourd'hui de $1,500 à $5,000, tient au bois excessivement vieux dont ils se servaient.

Tous ces procédés sont donc plus ou moins imparfaits et n'arrivent à produire qu'une dessication partielle.

Voyons donc en quoi consiste le procédé de MM. Nodon et Bretonneau. M. J. A. Montpellier va nous l'apprendre:

"C'est en 1895, au Laboratoire des Recherches Physiques de la Sorbonne, que MM. Nodon et Bretonneau firent les premiers essais d'extraction de la sève et de modifications des parties vitales des bois par simple trempage dans un ou plusieurs bains.

Après de nombreuses expériences, ils firent choix de deux bains consécutifs, de savon et de sulfate d'alumine; le premier ayant pour but d'expulser la sève et le second de fixer à la surface de la fibre, la matière du premier bain sous forme de savon soluble.

"Les résultats n'ayant été satisfaisants que sur les bois de faible épaisseur, les inventeurs eurent l'idée de se servir de l'électricité pour faire pénétrer le liquide plus avant dans la masse à traiter."

Les bois sont placés horizontalement sur une lame de plomb formant électrode, étendue au fond d'une cuve; le liquide du bain laisse émerger de plusieurs centimètres la partie supérieure du bois sur laquelle on pose un vase à fond poreux contenant un peu d'eau dans laquelle on plonge l'autre électrode.

En faisant passer le courant, on constate qu'en peu d'heures le bois est entièrement et uniformément imprégné de liquide tandis que la sève a été expulsé du bain.

Si on retire alors le bois de la cuve et si on l'expose à un courant d'air et à une chaleur modéré, il sèche très rapidement sans se voiler et sans se gercer.

En outre le bois acquiert certaines propriétés qu'il serait trop long d'expliquer dans cette chronique, déjà étendue. Je me contente de les énumérer et nous parlerons ensuite des propriétés du bois sénilisé; tels sont: les échanges osmotiques, l'action électrolytique directe sur la partie fibreuse, la formation, dans la masse du bois, de combinaisons aseptiques qui empêchent le développement ultérieur des germes, etc.

Il faut bien remarquer que l'action électrique joue un rôle considérable dans le traitement des bois "parsénilisation;" tel est le terme adopté par les inventeurs.

Plus le bois est traité vert, plus le résultat est efficace.

Voici maintenant les avantages de ce procédé:

Plus grande rapidité de dessication; la perte de poids d'un morceau de chêne vert sénilisé resté trois semaines dans l'étuve est d'environ 30 pour cent de son poids, tandis que le même morceau ne perd que 7 pour cent traité par l'oxydation à l'air ou tout autre procédé.

Augmentation de la ténacité de la fibre.

Augmentation de la sonorité du bois.

Diminution notable du déchet.

Résistance plus grande à l'humidité et aux variations de la température.

Résistance complète à la pourriture et à l'attaque des insectes.

Inflammabilité moindre.

En outre on peut arriver à rendre ce bois complètement ignifuge suivant le traitement qu'on lui fait subir.

Chose curieuse, ce sont les essences les plus inflammables tels que les bois blancs, les sapins, etc., qui s'immunisent le mieux contre le feu.

On peut aussi teindre les bois par ce procédé.

On voit que la question est fort intéressante; mais, me direz-vous, et les prix? Si vous nous parliez des prix?

Là encore je suis fort à l'aise. En effet, ce procédé qui coûte encore aujourd'hui de 4 à 6 francs le mètre cube à Paris, où tout est fort cher (électricité, installation, etc.) est excessivement bon marché.

On peut même dire qu'il revient à presque rien, car dans le bois sénilisé on peut utiliser tout, tandis que dans le bois ordinaire il y a encore beaucoup de déchet, écorce, jeune bois, etc

Le grand résultat pratique, il ne faut pas le perdre de vue, c'est de pouvoir obtenir en 15 jours et même moins un bois sec, aseptisé et prêt à être employé dans l'industrie; un bois dont on est sûr qu'il ne gercera pas, qu'il ne voilera pas et qu'il ne jouera pas.

La fée électricité a donc encore rendu un service de plus à l'humanité. R. PIERRE.

LA GUERRE

En apprenant que le général Warren a dû renoncer à sa conquête du Spion's Kop et revenir sur ses pas, la population de Londres n'a pu, malgré l'attente dans laquelle elle était, d'un malheur que lui faisait pressentir le silence du War Office, se soustraire à des sentiments de tristesse et d'abattements que le sang-froid britannique n'a pas encore complètement surmontées. Il faut convenir aussi que la transition était bien brusque.

En apprenant la prise de Spion's Kop, la foule, toujours disposée à croire que les revers ne peuvent être que temporaires, espérait enfin que s'ouvrait définitivement l'ère des triomphes, et qu'une série d'engagements heureux allaient permettre aux troupes anglaises de culbuter les Boers, faciliter à Buller le passage de la Tugela, favoriser la jonction des différentes colonnes anglaises, grouper une armée assez forte pour délivrer Ladysmith, renforcir encore les forces anglaises de 8 ou 9,000, hommes du général White, et laisser aux Anglais beaucoup plus de facilités pour atteindre Prétoria.

Et voilà que ce beau rêve n'était qu'un rêve, et que la foule encore une fois déçue, doit inscrire un nouveau revers à la suite des revers déjà nombreux essuyés, en Afrique, par les armées britanniques.

Car le peuple ne se fait pas d'illusions sur la gravité de la situation du général Warren. Isolé du gros de l'armée de Buller, dont il est séparé par la Tugela (que les pluies fréquentes de la saison actuelle rend plus dangereuse que jamais;) incapable de revenir sur ses pas parce qu'il lui faudrait pour cela jeter un pont sur la rivière et entreprendre des travaux dont profiteraient les Boers pour décimer ses troupes, le général Warren est à la merci des événements et n'a plus qu'à se rendre. vaincre ou mourir.

Or, l'abandon du Spion's Kop, semble montrer assez clairement que la victoire n'est guère possible On dit bien que Warren a renoncé à occuper cette colline parce qu'il a reconnu qu'elle n'avait aucune importance stratégique, mais on se demande comment les Boers, qui connaissent mieux le terrain que les Anglais, auraient combattu aussi énergiquement et laissé 300 des leurs sur le champ de bataille, si cette colline eut été sans importance et n'eut pas, au contraire mérité qu'ils fissent, pour la conserver, un aussi grand sacrifice de leurs meilleurs combattants. Ces raisonnements, dont on ne peut discuter la logique, ont, comme nous l'avons dit, déjà, causé une profonde impression sur la population de Londres, et la tristesse est aussi générale, aujourd'hui que l'allégresse était universelle, hier, en apprenant le succès du général Warren.

Les camelots et les petits vendeurs, lorsqu'ils agitèrent leurs journaux, où se lisaient en gros caractères les mots: "Spion's Kop abandoned" furent bientôt entourés par une foule anxieuse, qui se disputaient les exemplaires contenant la décevante révélation. La nouvelle, en quelques instants, était répandue jusque dans les carrefours les plus obscurs de la capitale, et comme une immense vague humaine la foule incessamment grossie, ondula jusqu'aux bords du War Office, anxieuse, enfiévrée, craintive et pourtant curieuse, ayant peur de savoir et pourtant avide de tout savoir— Lords et cochers de fiacres, clergymen et femmes de la bourgeoisie ou de la nobles se se coudoyaient en une cohue tumultueuse—et lorsque les bulletins affichés par les autorités, eurent été lus on entendit quelques voix crier ce mot brutal qui rend bien l'état d'âme de la foule: "God Save the Queen, and double-damned be Kruger! Ces manifestation d'ailleurs furent absolument isolées. Et la confiance inébranlable que la population anglaise a encore en ses généraux l'empêchement de se porter à des excès qui, en d'autres circonstances, pourraient prendre un caractère plus grave.

***

Le général Buller qui avait traversé la rivière Tugela, pour aller secourir la ville de Ladysmith, assiégée par des Boers, a été forcés de retraverser pour ne pas voir son armée anéantie Ladysmith va être abandonnée à son sort avec son brave général qui s'est conduit en héros depuis le commencement de la guerre.

***

La seconde portion du contingent canadien est partie d'Halifax, la semaine dernière, à bord du "Pomeranian," en route pour le théâtre de la guerre.

Le Manitoba.

Mercredi 31 Janvier 1900

Dom Benoit et "L'Echo de Manitoba"

Il nous faut toucher à un incident à propos duquel il nous avait paru d'abord fort inutile d'intervenir. L'article malicieux de "L'Echo" du 25 courant, à ce même sujet, ne peut cependant point passer sans être repris. Expliquons d'abord brièvement les faits.

Il y a six à huit mois, avant même qu'il fut question de guerre entre l'Angleterre et le Transvaal, Dom Benoît, dont la réputation de science et de piété est européenne, écrivait une étude sur differents problèmes qui semblent, à son avis, se greffer sur la question scolaire manitobaine, et à certains points de vue, l'expliquer. Cette étude, d'abord publiée dans la très estimable revue "Le Mouvement Catholique," fut en partie reproduite par "La Semaine Religieuse" de Québec, autre revue de haute valeur. Malheureusement le format de "La Semaine Religieuse" est restreint, et la reproduction de cette étude s'est prolongée jusqu'à ce malheureux temps où l'Angleterre est aux prises avec un ennemi dont les premiers exploits ont fait une profonde blessure à la fierté nationale des sujets britanniques et ont surexcité leurs fibres patriotiques.

En d'autre temps, l'article aurait pu susciter des divergences d'opinion. Nous aurions eu nous-mêmes à faire des réserves sur le fond de la thèse développée par le savant religieux, aussi bien que sur quelques-uns de ses détails. Mais il n'aurait assurément pas provoqué l'émoi qui vient de faire tressaillir tout le pays. Les circonstances ont tout fait.

Si l'on s'arrête à certains passages isolés de cet article, on peut y trouver quelque rigueur dans les jugements qu'il porte. Mais si l'on veut bien le prendre dans son ensemble, on se rend compte que l'esprit qui l'a dicté procède non du désir de voir l'Angleterre humiliée, mais plutôt du sentiment très élevé de la voir marcher à tous les progrès par les sentiers de la justice, comme il convient à un grand empire. La justice élève les nations. C'est une pensée qui peut s'allier avec la loyauté.

L'auteur de cette étude n'est ni un séditieux,ni un fauteur de sédition. Sa foi et son profond respect pour les autorités religieuses le garantissent contre un tel crime. Quand on sait les services très réels et très considérables qu'il a rendus à notre pays, devenu le sien, par son dévouement à la colonisation et par les progrès sérieux qu'il a fait faire à cette grande œuvre, on reste étonné et affligé des injustices et des injures dont on l'a comme abreuvé.

C'est bien dommage que dans notre pays, l'on ne sache pas en toutes choses mieux garder la juste mesure. Dans la présente occasion, si Dom Benoît voulait rétorquer, ne pourrait-il pas, s'appuyant même sur le déchainement des passions qu'a fait surgir une étude comme tout philosophe, cherchant à se rendre compte du mouvement social, peut en écrire, ne pourrait-il pas demander si l'on vit dans un pays de liberté ?

Il y a en tout ceci beaucoup à mettre sur le malheur des temps. Mais il faut le répéter: l'article n'a aucun rapport avec les événements tragiques qui se déroulent en Afrique, ni avec la politique, telle qu'entendue ordinairement. C'est tout simplement une étude sociale. Mais il y est traité du libéralisme, que le savant religieux n'aime pas à coup sûr. "Inde iræ." A cela l'on peut faire remonter tout le vacarme. "L'Echo" trahit toute la gente en publiant un article où l'on voit clair comme le jour que sa grande et unique préoccupation est de tirer parti de cet incident contre les conservateurs, dont les organes ont pourtant pris exception à l'étude du savant religieux.

Dom Benoît n'aura pas dû manquer d'éprouver beaucoup de chagrin à l'occasion de cet incident qui a permis à "L'Echo" de lui adresser l'insolence qui suit: "Il ne nous convient pas d'user des facilités que nous offre l'heure présente, pour achever un adversaire, etc..."

"L'Echo," achever l'auteur des "Erreurs Modernes"!!! L'éminent religieux survivra à ce coup. Mais s'il devait en mourir, il ne pourrait pas ne pas songer à la fable du "Lion devenu vieux." Faible, le roi des forêts fut impunément frappé par le cheval, par le loup et par d'autres,

"Quand voyant l'âne même à son antre accourir :
Ah! c'est trop, lui dit-il; je voulais bien mourir,
Mais c'est mourir deux fois que souffrir tes atteintes!"

Lave tes Mains, Pilate !

Pilate! "L'Echo" nous parle de Ponce Pilate!

Oh, le maladroit !

Pourquoi nous provoque-t-il ainsi?

De qui donc le rôle, dans la question scolaire, peut le plus être assimilé à celui de Pilate?

La minorité catholique, dépouillée de ses biens et de ses droits, menacée dans son avenir, s'est présentée devant le parlement pour en obtenir justice et protection. Et là, il s'est trouvé quelqu'un qui, ayant puissance et juridiction, n'a pas voulu, par crainte de perdre le pouvoir, en user, mais nous a simplement, par des expédients, écartés et remis aux mains et au bon plaisir de nos persécuteurs.

Ce quelqu'un, c'est M. Laurier!

Reprenant un mot terrible de Mgr Pie,visant Napoléon III, qui, sous le couvert de la diplomatie, laissait le St-Siège à la merci de ses ennemis, la minorité indignée ne pourrait-elle pas s'écrier comme le grand évêque: Lave tes mains, Pilate !

Mauvaise Administration

Les derniers actes administratifs de M. Greenway sont tellement illégaux, irréguliers, et compromettants, que ce maître de l'intransigeance et du fanatisme semble coulé pour tout de bon.

En mettant la main sur les documents et archives publics, le nouveau gouvernement a trouvé la caisse vide, a constaté qu'un emprunt de $65,000 avait été dépensé, qu'une recette de $240,000 venue d'Ottawa,avait été fondue, que des obligations, assumées sur les crédits de l'année, au montant de $300,000, étaient restées impayées, que M. Greenway avait promis $150,000 de subventions, et de plus avait garanti $350,000, d'obligations,à diverses compagnies de chemins de fer; tout cela sans avoir consulté la législature!

Que l'"Echo de Manitoba"— qui paraît s'y entendre comme un aveugle en couleurs— vienne encore nous parler des économies du régime libéral, de la sagesse et de la probité publique de M. Greenway!

Elections Partielles

Jeudi dernier ont eu lieu trois élections partielles pour les Communes.

A Winnipeg, M. E. D. Martin, le candidat libéral, l'a emporté par 49 voix sur M. Puttee, le candidat du parti ouvrier. Plus de 180 bulletins, la grande majorité favorables à M. Puttee, ont été rejetés par les officiers-rapporteurs. Il y aura décompte.

A Sherbrooke, l'hon. John McIntosh, candidat conservateur, a pris une majorité de 95 contre M. Lebaron, candidat libéral. M. Laurier, entouré de tout l'état-major libéral, s'était jeté dans le comté pour diriger la campagne. C'est une défaite sérieuse pour M. Laurier.

Dans Lotbinière, M. Fortier, libéral indédendant, a remporté la victoire sur M. Boisvert, le candidat du gouvernement fédéral.

Les commentaires sur ces élections partielles ne sont pas nécessaires. Tout le monde s'aperçoit que M. Laurier et son parti perdent du terrain tous les jours.

Protêt

Un protêt a été filé en cour, samedi dernier, contre l'élection de M. Bertrand, dans le comté de Saint-Boniface.

M. Télesphore Rochon

Le Manitoba a osé dire dans son dernier numéro que M. Rochon se vantait d'avoir fait son œuvre au Manitoba et qu'il était prêt maintenant à s'en aller.

Sur ce, l'incommensurable Télesphore s'est monté; il a cru de son devoir de s'épancher dans les colonnes du gentil "Echo."

Un "Interview," tel est le titre de l'article qu'il a bien voulu porter lui-même au journal des grands esprits et dans lequel il s'exprime en termes dignes plutôt d'un pleutre que d'un inspecteur d'écoles.

P'tit J. Bernier est son cauchemar, et si H. J. Macdonald était du même calibre, lui, M. Rochon, n'aurait qu'à faire son paquet.

Faites-le, compère, ne vous gênez pas, car sur ce point, Hugh John et Jos. vont s'entendre !

Comment, vous niez formellement l'accusation que Le Manitoba a portée contre vous ?

Vous prétendez n'avoir travaillé depuis deux ans qu'à l'avancement de l'éducation au Manitoba ?

Nous vous savions audacieux, mais votre toupet nous surpasse. Ou bien, vous êtes très présomptueux, ou vous prenez vos concitoyens pour des sots, et, pour nous servir du langage relevé de "L'Echo," permettez-nous de vous dire nous ne sommes pas décidés à prendre des vessies pour des lanternes.

Un conseil entre amis: un enfant ne doit jamais jouer avec le feu; l'exercice est imprudent.

Vous voulez faire des menaces, Monsieur; eh bien! avant votre départ—car, soit dit entre nous, vous allez partir—nous allons vous dire ce que vous êtes venu faire au Manitoba, qui vous a envoyé, ce à quoi vous avez travaillé et ce que vous pensez de notre population.

Envoyé par M. Laurier pour faire accepter par notre population le règlement bâtard de 1896, vous avez travaillé à cette œuvre de toutes vos forces; plus occupé à la politique qu'à l'éducation, vous avez dégoisé contre les conservateurs dans tous les lieux où vous êtes passé. Les Canadiens-français du Manitoba, d'après votre jugement, sont peu éclairés, trop cléricaux et trop attachés à leur clergé; votre mission était de faire briller devant leurs yeux la lumière éclatante de vos idées libérales et de leur faire comprendre que l'école neutre vaut l'école catholique.

Avec la fatuité qui vous distingue, vous invoquez aujourd'hui l'estime des conservateurs; vous offrez généreusement à l'homme que vous avez combattu jusqu'aujourd'hui vos services désintéressés, et vous estimez qu'après son arrivée au pouvoir il n'y a rien de déshonorant à changer de tactique et à s'aplatir devant lui.

Merci, mille fois, Monsieur! vous n'êtes pas de ceux que l'on ne puisse remplacer avantageusement; la cause de l'éducation de nos enfants catholiques ne perdra rien à votre disparition; les hommes de talent et de capacités supérieures aux vôtres se trouvent facilement.

Nous voulons comme inspecteur, non pas un politicien retors, mais un homme instruit, compétent, dévoué, qui s'occupera de son affaire et non de celle des autres; cet homme nous l'avons et nous prétendons bénéficier de son travail. Ces qualités vous ne les avez jamais possédées.

Retournez à vos moutons sans inquiétude, la terre va continuer à tourner tout de même et votre mise à l'écart n'amènera pas de cataclysme.

Reprenez-vous !

Un pierrot libéral de Saint-Boniface ayant été dire dans le "Free Press," que M. Lauzon appuierait M. S. A. D. Bertrand dans le cas d'une nouvelle élection, M. Lauzon a cru de son devoir de protester contre aussi sotte assertion. La rumeur est sans fondement, a-t-il dit au "Telegram," et si M. Bertrand veut mon appui, qu'il devienne conservateur.

Ainsi, le correspondant du "Free Press" est obligé d'avaler ce vilain canard, sorti tout emplumé de son cerveau naïf.

Reprenez-vous, Monsieur !

Notes Politiques

Demain, à Ottawa, ouverture de la session du Parlement Fédéral.

***

L'hon. sénateur Bernier est parti lundi pour Ottawa.

***

Depuis quelques semaines, "L'Echo" mène grand tapage à propos de nos droits!

Mais ses chefs, M. Laurier, M. Sifton, M. Greenway et M. Cameron disent pourtant que tout est réglé. "L'Echo" lui-même a déjà dit que tout le monde était content, sauf quelques entêtés.

Si tel est le cas, "L'Echo" joue donc la comédie. Car, que sert de tant crier si notre affaire est réglée ?

Est-ce que par hasard les grands hommes de "L'Echo" nous auraient laissé quelque chose à faire encore ?

Est-ce que, nous trompant, ils ne nous les auraient pas rendu nos droits ?

Et s'ils ne nous les ont pas rendus, ils nous blaguent donc quand ils disent avec emphase qu'ils ont obtenu un règlement qui satisfait tout le monde !

Et s'ils nous blaguent, "L'Echo" qui les appuie, qui joue les mêmes airs sur le même ton, nous blague donc aussi !

Ah oui, c'est bien un tas de farceurs !

***

Voyez donc encore !

Avant les élections, tout était, à les entendre, bel et bon; tout marchait comme un papier de musique.

Depuis les élections, il n'y a rien de changé; tout marche comme avant, sinon mieux; et cependant, il n'y a plus rien de bon. "L'Echo" se fend la bouche jusqu'aux oreilles pour crier: nos droits! nos droits!!

Voulez-vous une explication ?

Nous disions, il y a un instant, qu'il n'y avait rien de changé

Cependant, il y a quelque chose qui est changé: c'est le gouvernement !

Hélas ! c'est ce qui les embête, ces braves chevaliers... des capitulations!

***

"L'Echo" adore la politique des "concessions partielles et progressives."

Eh bien, va pour la politique des concessions partielles et progressives ! Mais voyons comment les antécédents de "L'Echo" cadrent avec sa formule.

La feuille libérale a toujours appuyé M. Greenway et sa politique. Il l'appuyait non pas un tantinet, mais chaleureusement, avec enthousiasme; il prêchait même la reconnaissance—était-ce assez servile?—à M. Greenway.

Or, M. Greenway a toujours eu pour programme, depuis 1889, de nous priver de nos droits, d'abord, et de nous en rendre jamais aucun. "Je maintiendrai mes lois scolaires dans leur intégrité," disait-il dans son manifeste électoral.

Politique de spoliation, donc; politique contraire à toute restitution légale; politique absolument opposée à toutes concessions sérieuses, qu'on les appelle partielles, progressives, ou de n'importe quel autre nom.

C'est cette politique que "L'Echo" appuyait, en appuyant M Greenway.

Donc, "L'Echo" se donne le démenti à lui-même et leurre aujourd'hui sa clientèle quand il dit qu'il a toujours appuyé la politique des concessions partielles et progressives; donc, cette formule, au bout de sa plume, n'est qu'un attrape-nigaud.

Quand on veut sérieusement une chose, on ne lui tourne pas le dos.

Quand on veut servir une cause, on ne s'enrôle pas dans les rangs de ceux qui la combattent.

***

Il y a jusqu'aujourd'hui 24 élections de contestées.

***

—M. Watson, ex-ministre dans le gouvernement Greenway, l'un des auteurs de la loi de 1890, vient d'être fait sénateur par le gouvernement fédéral. Comme M. Laurier semble aimer les oppresseurs de ses compatriotes du Manitoba!

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Dimanche dernier, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a prononcé un magnifique sermon sur le mystère de l'Incarnation

Le R. P Drummond S. J. qui devait prêcher dimanche soir à l'Imacrulée Conception, a été empêché de le faire par une attaque de bronchite.

M. l'abbé Jutras, curé de Letellier, était ici jeudi dernier.

Sa Grandeur Mgr Dontenville, évêque de New-Westminster, a été en visite à Saint-Boniface de samedi à mardi. Sa Grandeur est en route pour Rome, où elle fait son voyage "ad lumina."

Mgr Ritchot, de Saint-Norbert, était ici ces jours derniers.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Il y a actuellement 3,131,000 minots de blé dans les élévateurs de Fort William.

—De grandes améliorations seront faites aux moulins Ogilvie, au printemps.

—M. Adolphe Côté, de LaRochelle, était ici ces jours derniers, en voyage d'affaires.

—On parle d'établir un système d'égoûts à Saint-Boniface. Bonne amélioration.

—La ville de Winnipeg souscrit très largement au fonds national organisé par le gouverneur-général et destiné aux soldats canadiens qui vont au Transvaal.

—Voyez, en seconde page, les vignettes de notre prime. Tous ceux qui ont reçu cette prime sont très satisfaits. C'est un encouragement pour eux et pour nous.

—Jeudi dernier, les élèves de nos maisons d'éducation assistaient aux représentations du biographe au "Grand," à Winnipeg. Le biographe a eu beaucoup de succès.

—Jeudi soir, il y avait sortie du club de raquettes "Le Voyageur." Magnifique réveillon ensuite. Il y a eu admission de quatre nouveaux membres du club. Nouvelle sortie demain soir.

—C'est Son Honneur le Juge Walker qui préside au décompte demandé dans l'élection de Winnipeg. On sait que 180 bulletins ont été rejetés par les officiers-rapporteurs. Comme la majorité de M. E. D. Martin n'est que de 49, le décompte pourrait bien lui être défavorable.

—Sommaire musical du "Passe-Temps," No. 126: Chant, Pitié! Henri Weber; L'âge de l'amour, C. Lecoq; Sur le pont d'Avignon, à 3 voix, l'abbé G. Dugas; La chanson des blés d'or, F. Doria; Good bye but think of me (incomplet), J. J. Blood. Piano, Marche nuptiale, Carman. Violon, Petit Gavotte, J. Hansen. Mandoline, Spiaggia Savonese, Gilardenghi Demandez le No. 126 du "Passe-Temps," 5c partout. Abonnement, avec prime, $1.50 par année. Adresse, le "Passe-Temps," Montréal.

—Sa Grandeur Mgr Langevin a assisté aux représentations du Biographe jeudi dernier.

—On parle de M. James Hooper, du "Telegram," comme devant être nommé imprimeur de la reine.

—M. Albert Préfontaine, de Saint-Pierre-Jolys, a acheté récemment un char de chevaux, pour le commerce.

—A une récente réunion de notre conseil de ville, M. Ernest Lévêque a été nommé reviseur des livres en remplacement de feu M. J. C. Auger.

—Le chapelet en or qui vient d'être offert au R. P. Gendreau, O.M.I., par la ville de Dawson, et dont nous parlions mercredi dernier, figurera à l'Exposition de Paris. Ce chapelet a été envoyé à l'archevêché de Saint-Boniface, où il a été l'objet d'une curiosité bien naturelle. Chaque grain est un lingot d'or brut, tel que trouvé et sans autre travail que le perforage nécessaire à l'enfilage. La croix seule a été travaillée; la chaîne est d'or. Le cœur est estimé, à lui seul, à $125 00, et le chapelet tout entier vaut $500.00. Après avoir été exposé à l'Exposition, ce magnifique morceau sera donné en cadeau par son propriétaire au supérieur-général des Oblats.

—Nous lisons dans le "Monde Canadien," de Montréal: — M. Tourigny, l'un de nos plus éminents compatriotes de l'Ouest canadien, nous a entretenus de la fertilité des plaines de l'Ouest et de la grande prospérité qui règne partout dans ces régions. M. Tourigny a su convaincre tout le monde, ici, qu'il est beaucoup plus préférable d'aller s'établir au Nord-Ouest ou au Manitoba, que d'aller aux Etats-Unis. Le conférencier nous a démontré qu'à Wolseley il y a encore d'excellents "homesteads" ou terrains à coloniser. Ces terrains appartiennent surtout à la compagnie du Pacifique qui les concède à des conditions très faciles. M. Tourigny a déclaré qu'il se mettra à la disposition de tous ceux qui croiront pouvoir s'adresser à lui pour obtenir des informations.

—M. Geo. Gelley vient d'être appelé à une position au département des Terres du Dominion, aux bureaux de Winnipeg.

—Un des instituteurs de l'Académie Provencher, le Rév. Frère Jean, a été forcé d'abandonner sa classe la semaine dernière, souffrant d'une attaque de fièvres, et a dû être transporté à l'hôpital. Durant son absence, M. Dubois, récemment arrivé de Montréal, le remplacera.

—Nos raquetteurs sont enchantés du résultat des courses du 27 courant. De fait, c'est un vrai succès, car le premier arrivé des coureurs de la première série, a fait le trajet entre le pont Broadway et la résidence de M. A. Guay, aller et retour, dans l'espace de 40 minutes, distance d'environ 5 milles. L'honneur en revient à M. Alex. Chabot. Les autres coureurs étaient MM. Alex. Bélanger, 50½ minutes; Ed. Turenne, 46 minutes; H. Phaneuf, 50 minutes. Deux autres coureurs furent distancés. Le club a décidé de donner des médailles comme prix aux vainqueurs de trois courses sur cinq. Grande marche et souper jeudi. On compte sur un grand nombre de membres présents.

UN SINGULIER MÉMOIRE

B. Trouillot, peintre décorateur, ayant travaillé dans l'église de la paroisse de G..., avait exigé la somme de $15.65; MM. le curé et les marguillers, trouvant la note exagérée, en demandèrent le détail que voici :

Corrigé et verni les dix commandements	$1 03
Embelli Ponce-Pilate, et mis un nouveau ruban à son bonnet	0 72
Remis une queue neuve au coq de saint Pierre, racommodé sa crête	0 46
Rattaché le bon larron à sa croix, remis un doigt neuf	0 34
Remplumé et doré l'aile gauche de l'ange Gabriel	2 84
Lavé la servante du grand-prêtre Caïphe, et mis du cramoisi sur ses joues	1 03
Renouvelé le ciel, ajouté deux étoiles, doré le soleil et nettoyé la lune	1 43
Ranimé les flammes du purgatoire et restauré quelques âmes	1 42
Ranimé le feu de l'enfer, remis une queue neuve à Lucifer, raccommodé sa griffe gauche et fait plusieurs petites choses pour les damnés	0 82
Rebordé la robe d'Hérode, lui remis deux dents, rajusté sa perruque	0 44
Rapiécé la culotte d'Adam en cuir, et mis deux boutons à sa veste	0 46
Mis des guêtres neuves à Tobie fils, voyageant avec l'ange Gabriel, et une courroie neuve à son sac de voyage	0 50
Nettoyé les oreilles de l'âne de Ballaam et le referré	0 74
Remis des pendants d'oreilles à Sara	0 40
Mis un nouveau caillou dans la fronde de David, grossi la tête de Goliath et recollé ses jambes	0 62
Remis des dents à la mâchoire d'âne de Samson	0 22
Goudronné l'arche de Noé, lui mettre une nouvelle paire de manches	1 20
Rapiécé la chemise de l'enfant prodigue, lavé les porcs et mettre de l'eau dans leurs bacs	0 68
Remis une anse à la cruche de la Samaritaine	0 30
Total	$15 65

ON A BESOIN

De 25 faiseurs de dormants (ties) à Whitemouth. Salaire de $26.00 à $30.00 par mois. S'adresser immédiatement chez W. G. Douglass, marchand de grains, rue Princess, Winnipeg.

NOTICE

In the Court of Queen's Bench, "The Manitoba Controverted Elections Act" and Amendments Thereto.

Election for a member of the Legislative Assembly of Manitoba for the Electoral Division of St. Boniface, in the Province of Manitoba, holden on the Thirtieth day of November A.D., 1899, and the Seventh day of December A. D., 1899.

Notice is hereby given that on the twenty-seventh day of January A. D., 1900, a petition was duly presented to the Court of Queen's Bench for the Province of Manitoba, by Napoléon Bérubé, of the town of St. Boniface, in the Province of Manitoba, printer, and Joseph Champagne, of the Parish of St Norbert, in the Province of Manitoba, farmer, the petitioners therein, by delivering the same to the prothonotary of the Court of Queen's Bench, of the said Province, at his office at the Court House, in the City of Winnipeg, during office hours, against the election and return of Simon Amable Damien Bertrand as a member of the Legislative Assembly of Manitoba for the electoral division of St. Boniface, and praying to have it determined that the said Simon Amable Damien Bertrand was not duly elected and returned at the election above mentioned and that the said election was void, and that the said Simon Amable Damien Bertrand was and is guilty of several corrupt and illegal practices and unlawful acts charged in said petition, and that the said Simon Amable Damien Bertrand should be disqualified for the reasons therein set forth.

Dated at Winnipeg this Thirtieth day of January A. D., 1900

JOSEPH BERNIER,
Agent and Attorney for the Petitioners.

AVIS.

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE que la "Canadian Bankers' Association" fera application au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un acte incorporant la dite association, dans le but de promouvoir généralement les intérêts et l'efficacité des Banques et des officiers des Banques, ainsi que l'education et la formation pratique de ceux qui se disposent à prendre de l'emploi dans les Banques, et pour les dites fins, prendre entr'autres mesures, des arrangements pour des conférences, discussions, concours de compositions et examens en rapport avec le droit commercial et sur les opérations des Banques, et pour acquérir, publier et exploiter le Journal de l'Association des Banquiers Canadiens, et pour faciliter, par l'établissement de bureaux de remises ou autrement, l'ajustement et le règlement des balances de Banques.

Z. A. LASH,
Conseil pour la dite Association.

Daté ce 14 novembre 1899.

AVIS.

AVIS est par les présentes donné qu'une application sera faite au parlement du Canada, à la prochaine session du dit parlement, pour un Acte d'incorporation d'un corps religieux qui prendra le nom et sera connu comme "The Holiness Movement (or Church)", et pour autoriser telle corporation à tenir des réunions, et à adopter, faire ou rappeler des constitutions, ou à faire des règlements pour mettre en vigueur la discipline dans la dite église et pour donner à la dite corporation le pouvoir d'acquérir, de recevoir et d'accepter des transports de terrains, d'argent et d'hypothèques, de garanties ou autres propriétés pouvant être requis pour une chapelle ou des chapelles, pour un collège ou des collèges, pour une école ou des écoles ou pour toutes autres fins éducationnelles ayant quelques rapports avec la dite église, ainsi que dans le but d'établir une maison ou des maisons d'imprimerie et de publication en rapport avec la dite église, et pour accorder à la dite association le pouvoir d'entreprendre et de faire des affaires d'imprimerie et de publication, et de lui donner aussi l'autorité et le pouvoir de doter et de supporter telles chapelles, tels collèges et écoles, tel établissement ou établissements d'imprimerie et de publication, aussi bien qu'un dépôt ou des dépôts de livres en rapport avec tel établissement, et aussi d'accepter et de recevoir en son nom corporatif ou autrement la faveur de tout don ou legs par disposition testamentaire ou autrement, et pour conférer à la dite église tous les pouvoirs nécessaires à son objet.

R. A. BRADLEY,
Procureur des requérants.

Daté à Ottawa le 27me jour de novembre A.D. 1899. 6-12

RÉSOLUTIONS DE CONDOLÉANCES

Résolutions adoptées par la Cour Taché No. 252, de l'Ordre des Forestiers catholiques, à sa séance du 24 janvier dernier.

1o. Que cette cour a appris avec la plus profonde douleur la mort subite du frère J. C. Auger et qu'elle se rappelle le dévouement et le travail que s'est imposé le frère défunt pendant les trois années de son secrétariat

2o. Que dans le but de participer au deuil qu'inspire la mort du frère défunt, la charte de la Cour soit voilée de noir pendant trois mois.

3o. La Cour envoie à Madame Auger et à sa famille l'expression la plus vive de ses sincères et profondes sympathies.

4o. Que copies des présentes résolutions soient envoyées à la famille et à la presse.

J. A. PRENDERGAST,
Sec.-Archiviste.

Chronique de la Province

(De nos correspondants particuliers)

LETELLIER

—M. et Madame Pelletier, de cette paroisse, déplorent la perte d'un enfant de trois mois. Les funérailles ont eu lieu mercredi dernier.

—M. l'abbé Jutras a fait un voyage à Saint-Boniface, mercredi et jeudi de la semaine dernière.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître, Almanac des Cercles Agricoles de la province de Québec pour 1900. (7ème année) Publié par J. B. Rolland & Fils, 6 a 14, rue St. Vincent, Montréal.

Nous remercion cette librairie d'avoir pensé à nous et de nous avoir adressé, ainsi qu'aux grands journaux, l'"Almanac Agricole" Cette petite brochure quoique publiée tout spécialement dans le but de procurer à nos cultivateurs canadiens-français, la connaissance des progrès de l'agriculture et des nouvelles methodes de cette science, mérite non seulement l'accueil de la classe agricole, mais aussi celui de tout le public, car il renferme le plus heureux mélange de choses sérieuses, utiles, pratiques et en même temps récréatives.

En vente chez tous les marchands au prix de six centins l'exemplaires, franco par la poste.

NORD-OUEST ET MANITOBA

Dimanche, 7 janvier, à Tingwick, P. Q., sur l'invitation du Rév. M. Jutras, curé de la paroisse, le Rév. Père Blais, O.M.I., missionnaire colonisateur, donnait nne conférence sur le Manitoba devant un auditoire nombreux

Le conférencier parla surtout de la fertilité des plaines de l'ouest, de la facilité de s'y établir et de les cultiver.

Plusieurs familles qui devaient partir prochainement pour les Etats-Unis se décidèrent d'aller, au printemps prochain, se choisir des terres daus l'Ouest canadien.

Notre sincère reconnaissance au zélé missionnaire colonisateur—Le Monde Canadien.

LAFONTAINE

Jendi dernier, à 8 heures du soir, les élèves de philosophie du Collège de Saint-Boniface ont offert une séance littéraire au R. P. Hudon, le nouveau recteur. Cette séance a roulé sur le poète Lafontaine. Comme on peut en juger par le programme, le "Bonhomme" a été l'objet d'études variées.

Programme — Prologue, E. Beaupré. Essais, Vie de Lafontaine, L. Bélanger; La fable et les fabulistes, E. Beaupré; Analyse littéraire d'nne fable, A. Bernier; Le style de Lafontaine, J. Arpin; Lafontaine moraliste, A. Dubuc; Lafontaine poète, A. Bernier. Déclamations, Le Chêne et le Roseau, A. Dubuc, J. Lajoie, A. Bernier; Le Chat et le Vieux Rat, A. Dubuc; Le Loup et le Chien, A Dubuc, J. Arpin, E. Beaupré Le Paysan du Danube, L. Bélanger, E. Beaupré; Le Gland et la Citrouille, L. Bélanger. Epilogue, E. Beaupré.

Ces travaux, faits par les élèves de la classe de philosophie, devaient nécessairement être bien faits. Chacun connaissait bien son sujet; chez tous il y a eu du talent littéraire, de l'originalité, de la diction. Un auditoire fort distingué s'était donné rendez-vous dans la salle académique. Le révérend père recteur avait autour de lui plusieurs membres du clergé séculier, les professeurs du collège, le cours universitaire et les pareurs des élèves.

Après l'exécution du programme, le R. P, Hudon offrit ses remerciements aux élèves pour cette belle séance. Il leur fit la judicieuse remarque qu'ils venaient de faire acte de patriotisme, puisque c'était travailler d'une manière efficace à l'avancement de la langue française en ce pays que de la parler avec élégance et correction, et en faire connaitre les beautés.

L'INDUSTRIE DU FROMAGE EN DANGER

Depuis quarante ans, les autorités agricoles ont fait l'impossible pour induire les cultivateurs à envoyer le lait aux fabriques de beurre ou de fromage. Par ce moyen, l'industrie du fromage a pris un tel développement qu'elle rapporte au Canada au delà de $100,000,000 par an. Dans certaines parties de la province du Manitoba, surtout parmi nos nationaux, l'industrie du fromage, fait un mouvement rétrograde. Au lieu d'envoyer le lait aux fromageries et y faire fabriquer un fromage de première qualité, les fromageries se ferment et chaque cultivateur fait son fromage chez lui. Il va sans dire qu'une bonne moitié de ce fromage est de qualité indifférente, pour ne pas dire plus, et nuit énormément à notre réputation sur les marchés de l'ouest. On préfère le fromage d'Ontario à celui du Manitoba et pour cause. Sans compter que chaque livre de mauvais fromage vendue tend énormément à en diminuer la consommation. Les cultivateurs du Manitoba tombent dans les mêmes écarts où tombèrent ceux de la province de Québec il y a dix ans. Voici ce qu'on lit dans les rspports de l'industrie laitière de Québec à ce temps-là :

"La bête noire de l'industrie du fromage ce sont les petites fromageries. En général elles sont mal construites, mal aménagées, les procédés de fabrication laissent beaucoup à désirer; en somme si les choses continuent nous conseillerions, si possible, de légiférer pour empêcher leur établissement."

Il y a au Manitoba au moins 50 de ces petites fromageries, et le nombre augmente rapidement. Les commerçants de Winnipeg ont l'intention de s'organiser pour demander l'inspection de ce fromage, et de s'organiser de manière à ce qu'il soit vendu d'après la qualité, afin d'éviter les pertes qui accompagnent généralement la vente de produits de qualité indifférente.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 30 Jan. 1900.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 20	à 0 22
Beurre, salé, la lb	0 18	à 0 19
Fromage	0 10½	à 11½
Œufs frais, la doz	0 00	à 16
Œufs en boites, la doz	0 00	à 0 00
Patates, le minot	0 25	à 0 25
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	0 90	à 1 00
Choux, par douzaine	0 25	à 0 60
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Porc, abattu, par lb	0 05	à 0 06
Mouton, par lb	0 07	à 0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Bœuf, par lb	0 04	à 0 05
GRAINS.		
Blé dur, par minot	0 58	à 60
Avoine, par minot	0 28	à 0 30
Orge "	0 28	à 0 30
FARINE.		
Farine par 100 lbs, Roller Process		1 95
" Strong Baker		1 70
" Manitoba Baker		1 50
" Imperial Baker		1 30
" Supérieure XXXX		1 05
" Nestor		90
Gru, la tonne		12 50
Son, "		9 50
BOIS ET CHARBON.		
Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	10 0 à	10 00
Charbon mou	4 50 à	4 50
FOIN.		
Foin de prairie, 1ère qual.	4 00 à	5 00
Foin pressé, par tonne	5 50 à	6 50

FEUILLETON DU *MANITOBA*.

POUR UN HERITAGE

No. 5

PREMIÈRE PARTIE

II

LE MARIAGE

—Mais enfin que lui reproches-tu donc? tu vois sa tendresse pour moi, son désintéressement, pourquoi persister à le mal juger?

—Pourquoi? je ne puis le dire, je me suis raisonnée, je l'ai étudié, et sans aucun motifs, sans aucun indice, mon coeur reste fermé, une barrière étrange se met entre nous deux; il m'effraie et me fait peur!

—C'est singulier, murmura Thérèse, ce sentiment qui persiste en elle, est-ce le prélude de l'amour ou le sentiment d'un danger?

—Allons reprit-elle à haute voix, ne parlons plus de cela, une union ne peut être heureuse que lorsque les cœurs s'entendent, et ce n'est pas le cas ici, jusqu'à présent du moins!

Les deux jeunes femmes rentrèrent silencieusement.

La moitié du séjour des voyageurs s'était écoulé lorsqu'on parla d'une visite à un ancien château presque en ruine, mais situé au milieu de roches curieuses à parcourir.

Mathilde rayonnait de joie à l'idée de cette nouvelle excursion; la fatigue ne l'arrêtait pas, son pas léger gravissait les falaises les plus à pic, défiant les meilleurs marcheurs.

Le temps était splendide, et nos promeneurs, dès le levé du soleil arrivèrent à destination, avant la forte chaleur du jour.

Ces ruines, disparues aujourd'hui, étaient situées a peu de distance sur le bord de la mer, et entourées de roches gigantesques qui descendaient le long de la falaise, jusqu'à une vaste caverne, dite la *houle Notre-Dame*, dont l'entrée est à 8 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Les restes du vieux domaine féodal ne gardaient plus aucune trace de ce qu'était le château quelque centaine d'années auparavant. A peine pouvait-on reconnaitre l'emplacement des salles basses et des restes de souterrains sombres et mystérieux çà et là se dressaient quelques tourelles à demi effondrées; mais ces vestiges de l'antique manoir portaient encore la marque d'un style gothique des plus purs, et devenaient, pour les archéologues, de précieux sujets d'étude.

Après avoir parcouru et admiré ces débris artistiques dans leurs moindres détails, nos promeneurs arrivèrent à la grotte naturelle de la falaise, qu'ils visitèrent avant de descendre jusqu'aux récifs de la plage.

Là, un nouvel attrait attendait les jeunes femmes.

Au milieu de cette nature sauvage, où l'air de la mer déposait son souffle salé sur leurs lèvres, des roches s'avançaient à une assez grande distance dans la plaine liquide ; ils étaient couverts de riches coquillages et d'algues à l'aspect des plus variés.

C'était un spectacle tout nouveau pour la Bordelaise, car peu de plages sont aussi riches en coquilles que celle de la Bretagne et de la Normandie, où le flux et le reflux périodques des eaux amènent, chaque fois, sur le rivage, de nouvelles richesses.

A cette vue, Mathilde s'élança, suivie de Thérèse, pour recueillir de quoi augmenter la collection qu'elle avait commencèe depuis son arrivée.

Henri les accompagnait les aidant dans leurs recherches, tandis que le comte de Kernac, tenant compagnie au baron de Sermois, les attendaient sur la plage.

—Prenez garde, Mesdames, cria Raoul: le ressac est fort en cet endroit, et un bon nageur même risquerait de périr sur ces brisants!

Le chemin n'était pas difficile, le pied trouvant sans cesse un point d'appui dans les infractuosités du granit, et nos collecteuses, sans tenir compte du conseil, avançaient toujours.

Tout à coup un crab, d'une dimension peu commune sur nos côtes, étant troublé dans son repos solitaire, sortit de sa retraite, presque sous les pas de la comtesse.

A la vue de l'animal, qui soulevait ses énormes pinces, la jeune femme eut un mouvement d'effroi; elle fit un pas en arrière, son pied glissa sur une algue humide et gluante, et avant que Mathilde eut le temps de lui saisir le bras, elle disparut dans la vague en poussant un cri d'effroi.

Quatre cris d'angoisse répondit au sien et Mathilde, terrifiée, tomba agenouillée sur le rocher, implorant l'aide de Dieu pour sa meilleure campagne.

Henri n'hésita pas une seconde; d'une main ferme, il arracha les vêtements qui pouvaient l'empêcher de nager et se jeta résolument à l'eau; c'était un habile plongeur; il restait donc un espoir de sauver encore la pauvre femme; mais, entre le moment où elle avait disparu et celui où Henri s'était précipité à son secours, une idée monstrueuse avait traversé le cerveau du jeune homme.

Je voulais la sauver d'un danger factice, pensa-t-il, et voilà que le hasard m'offre un de ces accidents où Dieu seul est le maitre de la vie. Je serais maladroit de ne pas profiter de l'occasion, car elle ne se renouvellerait pas.

Et, plongeant avec énergie, il parut fouiller les flots avec rage, ne revenant au jour que pour reprendre haleine, et jeter à Mathilde un signe de découragement.

Et cependant depuis quelque secondes, il tenait, d'une de ses mains, le corps inerte de la jeune femme, attendant pour la ramener sur la plage que l'asphyxie fût complète; mais pendant le temps qu'il avait mis à retrouver la noyée, il avait été plusieurs fois rejeté sur le roc, son sang coulait de ses mais déchirées et d'une blessure qu'il s'était fait au front; il en résultait une sorte d'étourdissement qui obscurcissait son regard: "Il est temps que je revienne au bord, pensa-t-il; du reste, elle est morte maintenant, et mon frère ne pourra m'accuser que d'avoir réussi trop tard."

Dans cette conviction, le misérable, soutenant d'un bras le corps immobile, reparut au sommet d'une vague et, en quelque brasses, se trouva sur le bord avec son lugubre fardeau, qu'il déposa sur le sable.

—Où est mon frère? demanda-t-il au baron, accouru seul avec Mathilde auprès de la comtesse.

—Il est tombé, comme frappé par la foudre, en voyant disparaître sa femme, répondit M. de Sermois, en lui montrant le corps de Raoul pâle et inanimé.

Un frisson traversa la poitrine du jeune homme, et ce fut en tremblant qu'il murmura à lui-même: "L'aurais-je tué aussi?"

Il s'approcha de son frère, s'agenouilla à ses côtés et posa sa main sur le coeur.

Un geste de désillusion lui échappa, et il se releva en disant à haute voix:

Il est inutile de lui rendre la connaissance tant que sa femme sera en cet état, car cette vue achèverait de le bouleverser.

Pendant ce temps le baron et sa fille avaient étendu la comtesse horizontalement, et essayaient de découvrir si le coeur battait encore.

—Laisse-moi faire! dit tout à coup Mathilde, je me souviens d'un de nos vieux pêcheurs de la Gironde, un jour où il retira de l'eau un petit mousse.

Et doucement, elle insuffla de l'air dans les poumons de son amie, donnant avec la pression de sa main un mouvement mécanique à la poitrine.

Durant un quart d'heure, elle continua son opération sans qu'aucun changement ne se fit remarquer chez le cadavre, les yeux toujours clos ne bougeaient pas, les lèvres étaient bleues, les joues de la pâleur de la mort, les mains inertes.

—Pauvre soeur, gémissait Henri, ne t'aurais-je donc sauvée que pour te perdre une seconde fois?

En entendant ces paroles, dites d'une voix pleine de douleur, Mathilde, émue, souleva ses mains, et elle ne put voir le regard de triomphe qui jaillissait de ses paupières, en constatant le peu de résultats obtenus.

Mlle de Jermois allait abandonner son oeuvre de résurrection, mais la force de se relever lui manqua. Elle retomba à genoux près du corps.

—Non! murmura-t-elle, non pauvre Thérèse, Dieu ne peut t'avoir ravie si vite à notre amour, reviens, reviens à la vie pour ce malheureux homme qui mourra, s'il te voit ainsi en recouvrant la connaissance.

Et, saisie d'une nouvelle ardeur, elle recommença ses insufflations.

Tout à coup, au moment où, pour la seconde fois, l'espérance allait l'abandonner elle tressaillit; il lui avait semblé que ce mouvement mécanique, qu'elle imprimait à la poitrine, s'était fait naturellement, et que les cils de la paupière avaient tremblé dans un imperceptible mouvement.

—Frottez-lui les pieds et les mains afin de ramener la circulation du sang, cria-t-elle au comble de l'émotion.

Le baron et Henri se mirent avec autant d'empressement l'un que l'autre à frictionner vigoureusement les extrémités de la jeune femme.

Le vicomte n'avait pas compris l'espoir de Mathilde, et il était dans son rôle de seconder ses amis.

—Elle vit, elle renait! bégaya, en sanglotant de joie, l'amie de Thérèse, pendant que la jeune femme faisait des efforts visible pour entr'ouvrir ses paupières.

A cette vue, Henri se sentit pâlir; ses mains qui frictionnaient la noyée se crispèrent nerveusement, et il dut se faire violence pour renfermer en lui-même le dépit et la rage qu'il ressentit.

—Merci, Mademoiselle, prononça-t-il d'une voix que la colère assourdissait, que ne vous devrons-nous pas pour nous avoir rendu notre chère Thérèse.

En ce moment, Raoul revenait à lui naturellement, et ses yeux étonnés semblaient demander l'explication ce cette scène étrangé.

Le souvenir lui revint terrible.

—Ma femme! s'écria-t-il sur le point de perdre de nouveau connaissance.

—Elle est là, elle est sauvée!

Le pauvre homme, fou de joie, essaya de se lever, mais sa faiblesse étant encore trop forte, il se traina jusqu'au groupe où le baron, Henri et Mathilde continuaient à activer le retour à la vie de la comtesse.

A la vue de ce corps inerte et si décoloré, à son aspect cadavérique, il jeta un cri déchirant.

—Ma femme, ma pauvre Thérèse est morte !

—Non, mille fois non, mon cher comte, voyez donc comme sa poitrine se soulève, regardez cette main dont la raideur disparait de seconde en seconde. Que Dieu soit loué! avant une heure elle vous parlera.

A Suivre.